

BULLETIN D'INSCRIPTION

A l'inscription, vous devez IMPERATIVEMENT fournir, soit le certificat médical, soit une photocopie recto-verso de la licence. Le Comité d'organisation s'engage à vous renvoyer tous les justificatifs avec les classements.

MERCI DE REMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES EN LETTRES D'IMPRIMERIE

L'EQUIPE

Nom de l'Equipe :

Catégorie (*entourez la catégorie choisie*) : C V F O D

C : CLUB – ASSO > 4 coureurs (H ou F) membre d'un club affilié FF ou d'une association : **32€**

V : VETERANS > 4 coureurs (H ou F) appartenant à la catégorie Vétérans : **32€**

F : FEMININE > 4 féminines (V F, S F, E F ou J F) : **32€**

O : OPEN > équipes de 4 coureurs n'étant pas C, V, F : **32€**

D : DUO > équipe constituée de 2 coureurs : **20€**

Nota : vous pourrez modifier la composition de votre équipe :

En téléphonant au 06 84 00 45 52 ou au 02 99 39 85 08 avant le 06/05/2019

En fournissant, bien sûr, les justificatifs sur l'état de santé du ou des inscrits.

RESPONSABLE D'EQUIPE

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

e-mail :@.....

Ci-joints :

- 1) 1 chèque correspondant au règlement de l'inscription (avant le 6 mai 2019)
- 2) (nombre de photocopies recto-verso de licences)
- 3) (nombre de certificats médicaux)

Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement.

Fait à le/...../ 2019

Lu et approuvé (Signature)

A renvoyer à :

BOUILLET Anne-Marie
1 rue de Rennes
35850 Irodouër

1ère ETAPE ROUTE: 11,2 km

Nom : Prénom : Année de naissance :
Club ou Association : Catégorie :
Adresse : CP : Ville :
Téléphone : e-mail :@.....
N° Licence FFA : Autre Fédération :
Copie licence recto-verso : oui / non
Dans tous les autres cas **Certificat médical Obligatoire**

2ème ETAPE ROUTE: 6,2 km

Nom : Prénom : Année de naissance :
Club ou Association : Catégorie :
Adresse : CP : Ville :
Téléphone : e-mail :@.....
N° Licence FFA : Autre Fédération :
Copie licence recto-verso : oui / non
Dans tous les autres cas **Certificat médical Obligatoire**

3ème ETAPE NATURE : 11,2 km

Nom : Prénom : Année de naissance :
Club ou Association : Catégorie :
Adresse : CP : Ville :
Téléphone : e-mail :@.....
N° Licence FFA : Autre Fédération :
Copie licence recto-verso : oui / non
Dans tous les autres cas **Certificat médical Obligatoire**

4ème ETAPE NATURE: 6,6 km

Nom : Prénom : Année de naissance :
Club ou Association : Catégorie :
Adresse : CP : Ville :
Téléphone : e-mail :@.....
N° Licence FFA : Autre Fédération :
Copie licence recto-verso : oui / non
Dans tous les autres cas **Certificat médical Obligatoire**

RÈGLEMENT DU RELAIS D'IRODOUËR

ART 1 RELAIS - DÉPART & ARRIVÉE :

Le relais d'Irodouër aura lieu le 8 Mai 2019. Cette manifestation organisée par l'association « Le Relais » est sous le contrôle technique de l'Entente Athlétique du Pays de Brocéliande (EAPB).
Le départ et l'arrivée se situent à la Salle de sports IRODOUER.

ART 2 HORAIRES :

Les dossards sont à retirer à partir de 7h30 à la salle des sports d'Irodouër. Le départ de la course est à 9h30, l'appel des coureurs sur la ligne de départ à 9h15.
Aucun accompagnateur vélo ne sera accepté.

ART 3 VESTIAIRES:

Un vestiaire sera mis à disposition des coureurs pendant toute la durée du relais.

ART 4 PARTICIPANTS :

La course est ouverte à tous, licenciés ou non. LE CERTIFICAT MÉDICAL EST OBLIGATOIRE.
Voir le bulletin d'engagement pour la composition des équipes.

ART 5 PARCOURS :

Le relais se déroule en 5 étapes, la dernière sera assurée par l'équipe entière, le temps sera pris sur le dernier arrivant.

ART 6 SÉCURITÉ :

Un service de secours sera en place tout au long de l'épreuve.

- > En certains points litigieux du parcours, la sécurité sera assurée par des bénévoles du "Relais d'Irodouër".
- > Chaque participant doit être en bonne santé et avoir subi une VISITE MÉDICALE DE NON CONTRE INDICATION A LA COURSE A PIED EN COMPETITION DATANT DE MOINS D'1 AN .
- > L'association "Le Relais" décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.
- > Les coureurs devront respecter le code de la route et circuler à droite.
- > L'association "Le Relais" a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de Groupama.
- > Pour les non-licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne pourront, en aucun cas, être tenus pour responsables du défaut d'assurance individuelle.

ART 7 RAVITAILLEMENT :

3 postes de ravitaillement sont prévus :

- > Sur le circuit n°1 à mi-parcours environ
- > Sur le circuit n°3 à mi-parcours environ
- > Au passage du relais , départ et arrivée de la course

ART 8 CHRONOMÉTRAGE :

Le temps de chaque participant sera relevé. Un classement sera établi à chaque étape.
Un classement par équipe sera également réalisé.

ART 9 RÉCOMPENSES : la remise des prix aura lieu à partir de 13h30.

- > Un souvenir sera remis à chaque participant quelque soit la catégorie (C V F O D)

> Classement général du relais :

- Lots aux 2 1ères équipes scratch (hors catégorie D)
- Lots à la 1ère équipe « Club-Asso » (catégorie C)
- Lots à la 1ère équipe « Vétéran » (catégorie V)
- Lots à la 1ère équipe « Féminine » (catégorie F)
- Lots à la 1ère équipe « Open » (catégorie O)
- Lots à la 1ère équipe « Duo » (catégorie D)

Lots à la 1ère équipe féminine d'Irodouër

Lots à la 1ère équipe mixte ou masculine d'Irodouër

- > Un tirage au sort aura lieu après la course, tous les coureurs sont éligibles à ce tirage (catégories C V F O D)
- > Les lots ne seront pas cumulables

ART 10 LITIGES :

les cas de litiges (blessure, abandon, erreur de parcours, etc...) seront examinés par le Comité d'organisation. Ces décisions seront sans appel.

ART 11 ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagements, par équipe, sont fixés à
> 32€ avant le 06 mai 2019 pour les catégories C V F O
> 20€ avant le 06 mai 2019 pour la catégorie D (Duo)

Pas d'engagement le jour de la course, L'ENGAGEMENT NE SERA EFFECTIF QU'A RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET.

ART 12 DROIT D'IMAGE: Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisation ainsi que ses ayant droit tels que les médias et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sans contrepartie financière.